

FIN DE PARTIE POUR LES CONTRATS AIDÉS

Depuis l'annonce brutale du gel des contrats aidés par le gouvernement, certaines associations sont en péril. D'après la Préfecture, 160 emplois seraient directement concernés à Grenoble. Fatou et Mélanie sont deux bénéficiaires de ces emplois aidés. Dans le tumulte de la rentrée et des décisions du gouvernement, elles sont en passe de perdre leur travail.



« C'est la première fois que j'ai un boulot comme ça : valorisant et stable », confie Mélanie. Elle travaille au PIMMS [Point information médiation multi-services] de la Villeneuve. En tant qu'agente de médiation, elle est en contrat aidé depuis un an, en CDD de 35 heures renouvelable une fois. Avec ses collègues, Mélanie accompagne les habitants du quartier dans leurs démarches pour les dossiers d'aide au logement de la CAF, des demandes de CMU, des recours... « On est là pour aider les gens face aux problèmes du quotidien, on les guide lorsqu'ils ne parlent pas bien français par exemple », précise-t-elle.

Les contrats aidés sont des dispositifs dédiés aux publics éloignés de l'emploi. L'État, via Pôle emploi, facilite leur embauche grâce à un appui financier, qui oscille entre 7 000 et 11 000 euros par an. Mais ils sont en sursis depuis



Au Sénégal, Fatou avait son propre restaurant, le Zena. (photo : M.-A. Marchal, Le Crieur)

la fin de l'été. La décision abrupte du gouvernement de geler ces contrats a laissé Pôle emploi dans le flou pendant de nombreuses semaines.

« Mon patron m'a dit de ne pas revenir au travail le lendemain »

Mélanie a appris que les emplois aidés étaient suspendus quelques jours avant son renouvellement. « J'étais en vacances et j'ai vu passer cette information à la télévision. Au départ j'ai cru que c'était faux. Mais le dernier jour de mon contrat, après avoir enfin eu Pôle emploi au téléphone, mon patron m'a dit de ne pas revenir le lendemain car d'après l'organisme, mon contrat ne pouvait pas être reconduit. » C'était le jeudi 7 septembre. Mais à la fin du mois, Mélanie est encore là, au PIMMS. L'ancienne

peintre en bâtiment reconvertie, donne un coup de main bénévolement, c'est sa manière à elle de faire « blocus ».

Fatou Bitey, la cuisinière du bar associatif Le Barathym est dans la même situation. « Mon contrat se termine dans trois jours [le 18 septembre, ndlr] et personne ne me dit clairement que c'est la fin. Personne n'est là pour me rassurer. » Pourtant, Thomas Pedron-Trouvé, le coordinateur du Barathym se bat pour en savoir d'avantage auprès de Pôle emploi. Mais l'organisme est aussi dépassé que les bénéficiaires.

Chronique d'une fermeture programmée

Si Fatou n'est pas renouvelée, il n'y aura plus de cuisinière au Barathym et l'avenir du café-associatif semble compromis. Lors d'une conférence de presse le 7 septembre, Thomas est las : « La seule entreprise rentable aux yeux du gouvernement actuel c'est une machine qui fournirait des plats surgelés micro-ondables. »

Au PIMMS, on évoque la potentielle fermeture d'une antenne. C'est le local de Pont-de-Claix qui est concerné. Là-bas, l'équipe est composée de trois agents et l'un d'entre eux est dans la

même situation que Mélanie. Entre les jours de congés à rattraper et les contrats qui se terminent, il ne restera plus qu'un salarié en octobre. « S'il n'y a pas de renouvellement, le PIMMS de Pont-de-Claix fermera ses portes, ce qui signifie que 700 rendez-vous ne seront pas honorés », confie Mélanie.

Fatou a quatre filles et être en emploi aidé lui permettait de suivre une formation diplômante : « J'ai fait les démarches pour passer mon CAP cuisine au Greta [un centre de formation continue pour adultes, ndlr]. J'avais envie d'ouvrir mon propre restaurant après mon expérience au Barathym et ma formation. Mais sans emploi aidé, je n'ai plus accès au Greta. »

« Ici, je fais quelque chose que j'aime »

Avant d'être au Barathym à réchauffer les cœurs avec son poulet yassa, sa ratatouille ou ses lasagnes, Fatou en a fait des petits boulots. « J'ai fait des ménages, j'ai été aide à domicile, j'ai même fait des tresses aux États-Unis ! Mais ici je fais quelque chose que j'aime. Je ne me sens pas fatiguée à la fin de ma journée. » Mélanie aussi a eu du mal à trouver un emploi alors qu'elle en cherchait dans le secteur du bâtiment. Égale-

LES PROJETS POUR LUCIE

Du 18 au 22 septembre, une cinquantaine d'étudiants en architecture et en urbanisme ont mené une réflexion sur la reconstruction du collège Lucie Aubrac, incendié le 11 juin. Ils ont rencontré les parents d'élèves et les collégiens pour une première base de discussion.

En ce mois de rentrée, la réhabilitation du collège Lucie Aubrac a été au centre de toutes les attentions. Lundi 11 septembre s'est tenue la première réunion de concertation pour décider de l'avenir de l'établissement. Des représentants du département, du rectorat, du collège, les parents d'élèves, quelques collégiens et des associations du quartier ont tracé les grandes lignes du questionnaire qui sera adressé aux habitants de Villeneuve. Quatre thèmes seront soumis à leur avis : la localisation du collège, son accessibilité, son équipement ainsi que sa sécurité. Le questionnaire devrait être diffusé à la fin du mois d'octobre.

En parallèle, les élèves de l'école d'architecture de Grenoble et de l'UFR Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine se sont penchés sur le sujet. « C'est une petite session d'une semaine durant laquelle les étudiants vont aborder la question de la participation et de l'expertise citoyenne dans les projets

d'aménagement », détaille Federica Gatta, enseignante-chercheuse à l'IUGA. Tables rondes, balades dans le quartier et restitution étaient au programme pour ces étudiants en M2. Un moyen pour les futurs diplômés de se confronter au terrain. Aliénor, étudiante en architecture, ne comprend pas pourquoi l'école n'est pas plus tournée vers Villeneuve. « Après la concertation avec les parents et les associations du quartier, on se rend compte de l'organisation dont ils font preuve et c'est frustrant pour nous de n'être là qu'une semaine. On aurait aimé s'investir davantage », regrette-elle.

Même si le travail des étudiants n'a pas vocation à apporter des réponses, le but est de lancer le débat et de poser les bases de ce grand chantier à venir.

Une fois les questionnaires analysés, la solution retenue sera annoncée en mars 2018.

MARIE-AMÉLIE MARCHAL

ment maman de quatre enfants, l'agente de médiation a été formée par les Compagnons d'Échirrolles, puis elle a suivi une formation complémentaire en décoration d'intérieur. Malgré ça, elle ne trouve pas de travail. Mélanie bénéficie alors du dispositif « Envoyée féminine » de Pôle emploi. Un parcours dédié aux femmes.

C'est dans ce cadre qu'elle a fait un stage au PIMMS, avant d'être embauchée pour un an par la structure. « Quand je suis venue ici pour la première fois j'ai eu peur. Moi et l'administration ça faisait 2, même 10. J'avais peur de décrocher un téléphone ! Mais maintenant je m'y plais. Jamais je n'aurais cru aimer travailler dans un bureau » sourit Mélanie.

Les deux femmes n'ont encore rien de prévu pour la suite. Mélanie est toujours dans l'attente car d'après son patron, son contrat devrait finalement être reconduit pour 6 mois maximum. Mais pour le moment, les informations sont parcellaires et contradictoires.

À quelques minutes du bouclage, Le Crieur a appris que Pôle emploi avait appelé Le Barathym. Le contrat de Fatou serait reconduit pour 6 mois, et financé à hauteur de 50 %. Affaire à suivre donc.

À retrouver sur le site du Crieur, le communiqué du collectif des associations contre le gel des contrats aidés.

MARIE-AMÉLIE MARCHAL



Mélanie, Loïc, Mégane et Térénia du PIMMS (photo : M.-A. M., Le Crieur)

LA CITATION

« JE NE ME BATS PAS CONTRE LA FIN DES CONTRATS AIDÉS. MOI CE QUE JE VEUX, C'EST UN EMPLOI PÉRENNE. »

Terenia, travaille au PIMMS de la Villeneuve. Son contrat aidé se termine en 2018.



AGENDA

Le Crieur de la Villeneuve recense les événements du quartier. L'agenda complet est disponible sur le site. N'hésitez pas à proposer des dates !

JEU. 5 OCT. Rencontre organisée par l'Université populaire DTG au sujet des Scop, présentée par Cyril Zorman, coordinateur du réseau local des sociétés coopératives et participatives, à la Bourse du Travail, 32 avenue de l'Europe, de 11 h 45 à 14 heures, gratuit.

JEU. 5 OCT. Présentation d'un opéra populaire par le Café des arts du théâtre Prémol, la pièce *...Jouvin, Serafina & Co* raconte l'histoire de Sérafina et Xavier Joufin, deux figures de la rue St Laurent, théâtre Prémol, 7 rue Henry Duhamel, à partir de 20 heures, gratuit sur réservation.

MAR. 10 OCT. Début de la « Semaine pour voter » le budget participatif de la ville de Grenoble, parmi les 25 projets proposés par les habitants, un parcours d'orientation numérique au parc Jean Verlhac est soumis au vote, à partir de 16 ans, tous les Grenoblois peuvent voter.

JEU. 12 OCT. Forum Emploi Métropole de Grenoble, journée dédiée aux secteurs du commerce, de la grande distribution et de la restauration, des entreprises seront présentes pour recruter, à la patinoire Pôlesud, 1 avenue d'Innsbruck, de 13 h 30 à 17 h 30, gratuit. N'oubliez pas vos CV !

À SUIVRE

RETROUVEZ-LE DANS LES LIEUX PUBLICS DU QUARTIER

Petites annonces, vie du journal, événements du quartier, paroles de collégiens, revue de presse, c'est la rubrique pratico-pratique du Crieur.

POUR TROUVER LE CRIEUR

Les exemplaires à prix libre sont disponibles ici : Le Barathym, L'Arbre Fruité, boulangerie Arlequin, centre de santé des Géants, maison des habitants des Baladins.

JEU DE GO

Ce mois-ci, Déborah vous fait découvrir les règles du jeu de go. Son goban (plateau) remplacera désormais la grille de sudoku :

Le jeu de go est un jeu asiatique de capture et de territoire.

Comment ça marche ? Chacun son tour, noir puis blanc pose une pierre sur le plateau.

Lorsque l'on pose une pierre sur le plateau, cette pierre a des libertés.

Les libertés correspondent aux intersections qui entourent la pierre.

Normalement, ici, la pierre noire aurait 4 libertés, mais les pions blancs ont déjà pris 3 intersections.

À ton avis, où doit jouer blanc pour capturer la pierre noire ?

▽▽▽▽▽▽▽▽▽▽

CONCOURS PHOTO

« Objectif Villeneuve » : armés de votre téléphone ou appareil photo, sillonnez la Villeneuve et envoyez-nous vos clichés par mail [redaction@lecrieur.net] ou ondez les réseaux sociaux avec le hashtag #ObjectifVilleneuve.

La plus belle photo sera publiée dans le n°23 du Crieur; le choix se fera en conférence de rédaction ouverte à tous.

▽▽▽▽▽▽▽▽▽▽

ABONNEMENT

Abonnez-vous à la version papier : recevez *Le Crieur* directement chez vous et soutenez le journal ! En cadeau, les cartes postales du Crieur et les archives.

Plus d'infos sur www.lecrieur.net, rubrique Abonnement.

QUARTIER

UNE NOUVELLE HALLE SPORTIVE À LA VILLENEUVE

Samedi 16 septembre, Éric Piolle a inauguré le chantier de la future halle sportive de la Villeneuve, dix ans après l'incendie qui a ravagé le gymnase de la Piste. La structure devrait être en service début 2019 et porter le nom de Jean-Philippe Motte, en hommage à l'ancien adjoint à la Politique de la ville et vice-président du CCAS.

Le permis de construire a été déposé en juillet 2013, mais les choses sérieuses ne commencent qu'aujourd'hui. Pas de précipitations donc, car d'après le maire, « c'est le symbole d'un long travail ». Un long processus qui fera naître entre les rails du tram A et l'avenue de la Bruyère, un complexe sportif de 1 891 m².

Il n'en fallait pas moins pour remplir le vide laissé par les incendies en 2009 du gymnase de la Piste et en 2001, celui de la salle d'après du centre sportif de La Rampe.

Enfin les élèves du lycée professionnel Guynemer, de l'IMT, du collège Lucie Aubrac et du collège-lycée Élitair pour tous, pourront transpirer à côté de leur établissement.

Un projet à 6 millions

Avec la construction de cette infrastructure, Sadok Bouzainen, adjoint au Sport, veut donner la priorité aux sports féminins, « des vestiaires dédiés aux femmes sont prévus. Une enquête a été menée cette année par l'agence pour l'éducation par le sport sur le sport féminin et le problème majeur des filles au collège, c'est qu'elles n'ont pas de lieu séparé avec les garçons pour se changer. Ça constitue un frein dans leur pratique du sport. »

Le démarrage des travaux a été acté en février dernier, en conseil municipal, pour un projet à 6 millions d'euros. Tout le monde a mis la main

PARTICIPEZ AUX CONFÉRENCES DE REDACTION !

au portefeuille : l'État, la Région et le Département.

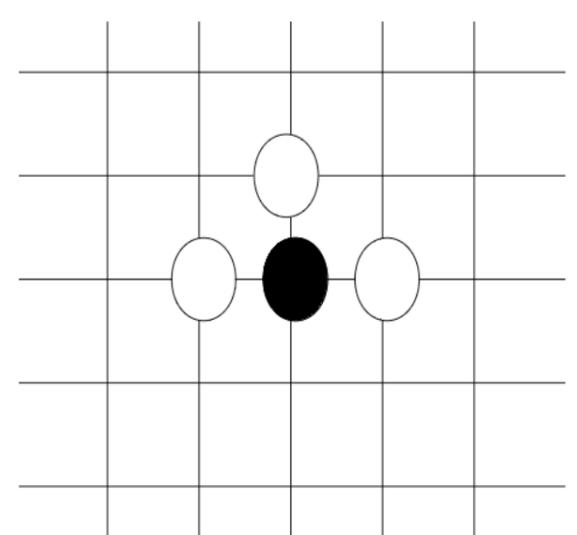
Rendre hommage à un des contributeurs majeurs

Lors de l'inauguration, le maire a dévoilé le nom que devrait porter la structure. « L'établissement portera le nom de Jean-Philippe Motte. Une façon de se souvenir d'un des contributeurs majeurs de la ville. » Jean-Philippe Motte a disparu en janvier dernier. Il était adjoint à la Politique de la ville et au Logement de 1995 à 2011, mais aussi un militant politique et cofondateur du parti politique de gauche, Go citoyenneté. Il avait notamment porté le projet contesté de rénovation urbaine de la Villeneuve.

MARIE-AMELIE MARCHAL

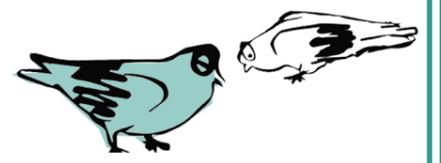
L'ESPACE DÉTENTE

ENVOYEZ VOS ARTICLES !



LES PIGEONS EN DISCUTENT « CHANTIER CITOYEN »

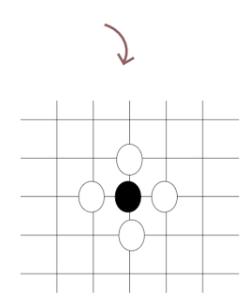
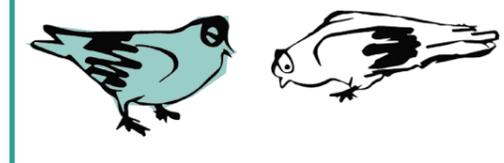
Tu as vu, même le maire aide à la construction du nouveau gymnase...



Oui, mais enfin poser un parpaing sans ciment devant les photographes, c'est pas non plus du gros oeuvre !



C'est moi ou il l'a mis à l'envers ?



Dessiné par La Mémé

Le Crieur de la Villeneuve est édité par l'association loi 1901 Le Crieur de la Villeneuve.
Directeur de la publication : Nicolas Wolf
Dépôt légal à la parution. ISSN : 2497-0212. CPDA P : 1118 G 92353
Tirage initial : 500 exemplaires. Prix de revient indicatif : 1 €. Imprimerie : Europrim, 47 avenue Alsace-Lorraine, 38000 Grenoble.
Adresse postale : Le Crieur de la Villeneuve
Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin, 38100 GRENOBLE
www.lecrieur.net / redaction@lecrieur.net

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ARTICLES SUR WWW.LECRIEUR.NET

CONFÉRENCE DE RÉDACTION : LUNDI 9 OCTOBRE, 14 HEURES, À LA MDH BALADINS